



**HAL**  
open science

## Licence Philosophie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie. 2017, Université de Poitiers. <hceres-02027027>

**HAL Id: hceres-02027027**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027027v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence Philosophie

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention de licence *Philosophie* de l'Université de Poitiers propose une formation en sciences humaines qui prépare à l'enseignement de la philosophie les étudiants qui réussiront à l'issue de leurs études le concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) ou de l'agrégation dans cette discipline, mais permet également l'acquisition d'une culture générale, d'une méthode de réflexion et un sens critique permettant de se réorienter vers différentes disciplines de sciences humaines.

Les enseignements portent sur l'ensemble du champ philosophique : histoire de la philosophie, philosophie des sciences, logique, métaphysique, philosophie morale et politique, philosophie de l'art, cours d'approfondissement des grandes notions philosophiques et apportent des éléments de méthode, d'analyse et de recul par rapport aux textes et aux idées. Il se donne en présentiel et n'est pas ouvert à l'ensemble à distance.

La licence de *Philosophie* se répartit sur six semestres pour un ensemble de 180 ECTS (*European Credit Transfer System*) et propose, à partir de la deuxième année de licence (L2), trois parcours : un parcours renforcé en philosophie, un parcours de préprofessionnalisation mutualisé avec d'autres disciplines et un parcours proposant des enseignements dans une seconde discipline de sciences humaines et sociales (« mineure »). Ceci permet une ouverture à d'autres champs disciplinaires et permet de faciliter la réorientation éventuelle des étudiants en cours de cursus.

## Analyse

### Objectifs

Les éléments concernant les objectifs de la formation sont clairement exposés, ainsi que les orientations professionnelles possibles, qui comportent toujours un complément de formation à la licence, soit par la préparation aux concours d'enseignant (CAPES, agrégation), soit pour la préparation d'autres concours de la fonction publique (administratifs, documentalistes). La licence n'est pas directement professionnalisante, mais constitue une base fondamentale de formation pour diverses orientations professionnelles, notamment dans les secteurs suivants : animation, éducation spécialisée, information-communication, culture et patrimoine, médiation (sociale, juridique ou culturelle). Ces orientations professionnelles complémentaires proposées étant très nombreuses et riches, on aimerait avoir plus d'éléments pour mieux comprendre leur articulation avec le cursus.

L'articulation exacte avec le parcours à caractère professionnel *Médiation et modèles de développement* du master *Philosophie* n'est pas facile à repérer dans le texte : dans le dossier, on ne sait pas s'il s'agit d'un master de philosophie ou bien d'une autre discipline, ou encore d'un cursus mixte, d'autant qu'il est fait mention dans le dossier de la création d'une future licence *Philosophie et droit*.

Il est précisé que les compétences acquises concernent l'analyse critique et argumentative à travers la lecture approfondie des textes, le repérage des différents niveaux de sens, leur reformulation à l'oral comme à l'écrit, l'analyse conceptuelle, et l'utilisation des lectures et réflexions pour questionner les enjeux sociaux, éthiques et politiques contemporains. Pour illustrer cet aspect, quelques exemples d'applications concrètes seraient les bienvenus, notamment

pour montrer le point de convergence entre ces compétences et le parcours professionnel *Médiation et modèles de développement* du master de *Philosophie*.

Par ailleurs, les connaissances acquises portent essentiellement sur l'histoire de la philosophie, les grandes notions philosophiques ; les secteurs spécifiques de la philosophie (philosophie de l'art, politique, *etc.*). Ici également, il serait intéressant de montrer leur application potentielle au monde contemporain.

### Organisation

Cette licence profite d'une structure commune à l'ensemble des licences de l'unité de formation et de recherche (UFR) définie sur les six semestres : les semestres 1 et 2 proposent un parcours d'introduction à une deuxième discipline (au choix dans l'UFR : histoire, sociologie, psychologie, histoire de l'art), puis trois parcours types sont prévus dans la structure prévue par l'UFR qui débute soit au semestre 3 (parcours renforcé et mineure) soit au semestre 4 (parcours préprofessionnalisant). Cette possibilité permet de constituer des passerelles vers d'autres filières en sciences humaines et accroît la diversité du champ de connaissances proposé pendant le cursus de philosophie, permettant aux étudiants de construire leur parcours de manière plus adaptée à leurs choix et projets personnels. Le dossier mentionne neuf autres disciplines (arts du spectacle, lettres, langues, géographie, histoire, histoire de l'art, musicologie, psychologie, sociologie).

La structure commune que la licence partage avec les autres de licences de l'UFR est riche et complexe, et parfois difficile à saisir dans le détail. Lorsque les parcours renforcé et mineure fusionnent, comme c'est le cas de la mineure de philosophie qui comptait trop peu d'étudiants inscrits, cela pose des problèmes pédagogiques qui sont mentionnés mais ne sont pas détaillés.

La structure commune ne paraît pas adaptée aux faibles effectifs de la licence de *Philosophie* : trois parcours annoncés, dont un ne semble pas être proposé en philosophie (parcours préprofessionnalisant) tandis que les deux autres sont en cours de fusion. L'ensemble manque de clarté.

Le principe d'organisation et de progression des enseignements est double : il est centré sur l'histoire de la philosophie et sur l'étude d'une notion différente chaque semestre, ce qui demande une collaboration étroite au sein de l'équipe pédagogique afin de rester dans une progression historique durant quatre semestres, ce qui témoigne d'une grande cohérence de formation, même si ce principe de la progression historique stricte paraît plutôt rigide en termes d'attrait pour la discipline. Les semestres 5 et 6 laissent la place à des approches transhistoriques.

### Positionnement dans l'environnement

L'inscription dans l'UFR Sciences humaines et arts est bonne, comme en témoignent le cadre unique des licences et le fait que les étudiants peuvent poursuivre dans n'importe laquelle des huit mentions de master de l'UFR à l'exception du master de *Psychologie* pour lequel la licence de *Psychologie* est exigée.

Des partenariats existent avec l'Institut catholique de Paris (ICP), permettant une double inscription administrative des étudiants à Poitiers et à Paris, double inscription existant également pour les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles, ce qui leur permet d'obtenir des équivalences partielles ou totales de la première ou des deux premières années de licence, selon leurs résultats. Il est regrettable cependant que le partenariat avec l'ICP ne soit que formel : les étudiants inscrits ne semblent pas en effet fréquenter l'Université de Poitiers.

Sur le plan des relations internationales, celles-ci sont mentionnées en tant que points forts mais ne sont pas développées dans le dossier.

Le laboratoire de recherche en appui à la formation est l'équipe d'accueil (EA) Métaphysique allemande et philosophie pratique (EA 2626).

L'inscription dans l'environnement plus élargi est peu renseignée. Le dossier mentionne seulement l'existence d'une autre licence de *Philosophie* à l'Université de Tours. On ne connaît pas ses effectifs par rapport à ceux de Poitiers.

Les liens avec l'enseignement secondaire sont clairement indiqués, mais en ce qui concerne les relations avec la société, il manque dans le document des références au lien avec le tissu socio-économique (par exemple dans le champ de l'économie sociale et solidaire) et des exemples de stages réalisés cohérents avec les débouchés professionnels annoncés et les compétences indiquées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Par ailleurs, il est fait mention d'une ouverture à l'Université Citoyenne qui aurait demandé à être éclairée compte tenu de l'intérêt que représente la diffusion du savoir dans une discipline comme la philosophie.

La constitution d'une licence *Philosophie et droit*, annoncée pour 2018, pourrait permettre de trouver de nouveaux partenaires extérieurs.

### Equipe pédagogique

Le pilotage de la formation est bien réparti, et la composition de l'équipe pédagogique équilibrée. Les réunions entre collègues universitaires et avec tous les membres de l'équipe pédagogique sont nombreuses et intègrent les étudiants.

L'équipe pédagogique est composée de quatre professeurs des universités, quatre maîtres de conférences, un attaché temporaire d'enseignement et de recherche, un doctorant contractuel chargé d'une mission d'enseignement et cinq enseignants du second degré, tous enseignants ou enseignants-chercheurs en philosophie.

Le pilotage de la formation est assuré par quatre personnes : un responsable par année et un représentant à la commission de la pédagogie. Les professionnels autres qu'enseignants ou enseignants-chercheurs en philosophie semblent absents de cette équipe pédagogique.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont faibles et plutôt irréguliers, contrairement à l'indication dans le dossier selon laquelle les effectifs sont « stables ». Entre 2011 et 2016, les effectifs de première année de licence (L1) évoluent de 50 inscrits à 26, en passant par 74. Dans le même laps de temps, les effectifs de deuxième année (L2) évoluent de 17 à 13 en passant par 46. En 2014-2015, il est mentionné que 35 étudiants sur 46 se réorientent en fin de L2, ce qui est une proportion extrêmement importante. Il n'est pas précisé dans quelles disciplines ces étudiants se réorientent.</p> <p>Toujours entre 2011 et 2016, les effectifs de troisième année de licence (L3) passent de 32 à 17. Des arrivées en nombre significatif d'étudiants entrant à l'Université en troisième année (venant probablement de classes préparatoires ou de l'ICP) permettent parfois de doubler les effectifs.</p> <p>La réussite académique des étudiants est bonne : sur la période 2011-2015, les taux de réussite en L1, L2 et L3 sont respectivement de 61 % ; 83,5 % et 88 % en moyenne. Le taux de réussite en L1 qui était relativement bas en 2011-2012 (60 %) s'est élevé régulièrement pour atteindre 72 % en 2014-2015.</p> <p>Le détail ne mentionne pas de chiffres concernant l'insertion professionnelle au niveau licence, il est indiqué sans plus de précision que la grande majorité d'entre eux poursuivent leurs études en master de <i>Philosophie</i> à l'Université de Poitiers.</p> <p>Dans l'enquête concernant l'insertion professionnelle à 30 mois, seuls sept étudiants répondent au questionnaire d'insertion professionnelle de l'Université et les métiers ou formations décrites dans ces sept réponses sont très variés, soit directement dans le champ, soit très loin de celui-ci.</p>
Place de la recherche
<p>La place des doctorants et des jeunes attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) dans l'enseignement de licence apporte un lien avec la recherche, de même que la participation des étudiants aux séminaires et conférences du laboratoire, bien que celle-ci semble devoir être améliorée. Le dossier mentionne en effet le peu de participation des étudiants aux colloques et conférences comme un point faible de la démarche.</p> <p>L'initiation à la recherche en philosophie passe semble-t-il essentiellement par l'analyse des textes d'auteurs classiques. Peut-être serait-il intéressant d'organiser des séminaires ouverts au grand public avec un contenu adapté à cette population afin de montrer en actes l'articulation entre pédagogie, diffusion du savoir et recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>L'enseignement « CoOP » (Conseil orientation et projets : insertion) proposé par l'Université de Poitiers est spécifiquement dédié à la connaissance du monde professionnel. Mais il ne semble pas exister à l'échelle du département de Philosophie de dispositif propre de professionnalisation en licence ou d'articulation entre ces enseignements professionnalisants et les programmes enseignés (une réflexion philosophique sur la nature du travail, par exemple). La préprofessionnalisation reste donc très faible, même si l'on considère la préparation aux concours d'enseignants comme une professionnalisation.</p>
Place des projets et des stages
<p>Il est mentionné la possibilité d'effectuer un stage optionnel pour les étudiants, celui-ci pouvant être validé sous forme de crédits ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>). On aimerait cependant avoir plus de détails sur l'articulation de ceux-ci avec la formation philosophique proposée.</p> <p>Le dossier est trop général sur ce point, il ne fait que citer le texte de la loi concernant l'ouverture des stages aux étudiants. Il n'est pas fait mention de l'action spécifique du département de Philosophie dans ce cadre ou de la manière dont une expérience en stage pourrait être conceptualisée par l'apport des contenus philosophiques (description, analyse, recul par rapport à l'expérience proposée).</p> <p>Il semble donc que les projets soient peu développés et les stages inexistant dans la discipline. Les projets proposés portent sur des enquêtes métiers et s'étalent sur deux semestres en troisième année de licence, ce qui est très peu.</p>
Place de l'international
<p>Si le flux d'étudiants entrants (venant de l'étranger) s'est réduit de huit à cinq étudiants entre 2012 et 2015, le flux d'étudiants sortants (allant à l'étranger) est passé d'aucun en 2012-2013 à quatre en 2015-2016.</p> <p>Ces chiffres relativement faibles sont évidemment à mettre en regard du nombre restreint d'étudiants dans le département. Ils sont en réalité plutôt bons pour des étudiants de niveau licence. Des unités d'enseignement spécifiques cherchent à encourager cette mobilité sortante, ce qui complète de manière efficace les enseignements de langues vivantes. Il s'agit des unités <i>Préparation à la mobilité internationale</i> et <i>Échanges culturels</i>.</p> <p>Le nombre de partenariats internationaux avec des universités de l'Union Européenne (Irlande, Roumanie, Espagne) ou hors Union Européenne (Liban) devrait permettre de renforcer ces échanges universitaires. Le dossier souligne</p>

également que la mobilité des enseignants pourrait être améliorée.
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les faibles effectifs correspondent à la faible attractivité de la discipline sur l'ensemble de la France. Face à cette difficulté, des passerelles avec l'enseignement secondaire (le niveau bac-1 pour la philosophie) sont mises en place par le département, notamment grâce à l'engagement des enseignants-chercheurs qui se déplacent dans les lycées pour y faire des conférences et créent des liens avec les collègues du secondaire. Les enseignants et les étudiants participent aux différents forums des métiers et salons des étudiants.</p> <p>L'existence de passerelles au sein des formations de l'UFR permet la réorientation des étudiants. Ceux-ci peuvent choisir de se réorienter vers la deuxième discipline de sciences humaines qu'ils ont étudiée en mineure, dont la liste n'est pas clairement indiquée dans le dossier. Les unités d'enseignement destinées aux « parcours » sont par ailleurs nombreuses dans la formation. L'unité d'enseignement <i>Recherche documentaire</i> vient en complément de celles-ci.</p> <p>L'aide à la réussite en licence s'appuie sur la contribution du tutorat étudiant, qui propose de l'aide aux étudiants de première et deuxième années sans doute par un étudiant de troisième année ou de niveau supérieur (il n'y a pas de précision à ce sujet). Cette démarche est utile à ceux qui reçoivent les conseils de méthode et à ceux qui les dispensent, surtout pour les étudiants souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement.</p> <p>En dehors de ces dispositifs, les étudiants de philosophie semblent peu utiliser les aides mises à leur disposition, comme cela est mentionné à propos du contrat d'aménagement d'études (CAE) autorisant un aménagement de l'emploi du temps.</p> <p>L'aide aux étudiants en situation de handicap est pensée, en application du schéma handicap de l'Université de Poitiers.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les modalités d'enseignement semblent être très traditionnelles, malgré la mise en place par l'Université de Poitiers du Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques, le CRIIP. Les activités de ce centre sont limitées à certains périmètres pédagogiques comme les compétences numériques, l'exploitation des ressources et outils documentaires, les langues étrangères. Il n'est nulle part précisé comment sont mises en place des méthodes pédagogiques innovantes avec l'appui du CRIIP, s'il existe une articulation proposée entre l'approche-cours traditionnelle et ce que l'on peut appeler une approche-programme où l'équipe pédagogique se concerta pour réfléchir aux compétences à acquérir et à la meilleure manière de les acquérir.</p> <p>Il ne semble pas que ces aménagements existent au vu des éléments fournis, qui ne sont que des informations générales communes à l'ensemble de l'Université de Poitiers : on aimerait avoir une vision plus précise des moyens numériques appliqués à la pédagogie mis en œuvre spécifiquement dans la discipline, appuyée sur des exemples.</p> <p>Les enseignements ne semblent donc pas concernés par l'innovation pédagogique : les cours magistraux (CM) représentent 40 % de l'enseignement et les travaux dirigés (TD) 60 % pour l'ensemble des années de licence ; ils consistent en lecture de textes, entraînement au commentaire, étude de la dissertation. Les projets tutorés consistent en un soutien pédagogique traditionnel d'appropriation des cours et de méthodologie. On ne trouve pas mention de mise en situation sociale de questions philosophiques ou de modalités spécifiques pour aborder les enjeux contemporains qui figurent dans les objectifs de la formation, par exemple sous forme de jeux de rôles, mises en débat, analyses médiatiques et actions pour alimenter les débats de société.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>L'évaluation porte à 60 % sur le contrôle terminal et à 40 % sur le contrôle continu. Les modalités d'examen (dissertation, commentaire de texte ou autres exercices) ne sont pas mentionnées, non plus que leur durée ou la répartition entre exercices écrits et exercices oraux. En revanche, il est précisé qu'une concertation entre les membres de l'équipe pédagogique permet d'harmoniser le niveau de difficulté des examens de chaque niveau d'étude.</p> <p>Le département de Philosophie est représenté lors du jury d'examen commun à l'UFR par un seul de ses membres, ce qui ne permet pas de réelle concertation. En revanche, un membre de l'ICP est présent à chaque jury car les étudiants de l'institut sont administrativement inscrits à l'Université de Poitiers.</p> <p>Les modalités d'évaluation sont précisées lors de la rentrée dans chaque unité d'enseignement et rappelées en cours par les enseignants. Cependant il est indiqué dans le dossier que la diffusion de l'information devait être améliorée, sans plus de précisions.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Les points à améliorer concernent le bilan de fin de cycle, cependant il n'est pas fait mention dans le dossier des modalités du suivi en cours d'année sinon de manière générale, en référence au CRIIP de l'Université de Poitiers. Il est indiqué que des journées de formation sont organisées par ce centre, mais on ne sait rien des moyens utilisés par les enseignants de la licence de <i>Philosophie</i> pour vérifier l'acquisition des compétences. Or, celles-ci ne peuvent être évaluées de la même manière que les savoirs : il aurait été tout particulièrement intéressant de voir caractériser les moyens d'acquérir les compétences propres aux étudiants de philosophie.</p>

L'annexe descriptive au diplôme est disponible, et une liste de compétences y figure. Mais il semble, faute de précisions sur leurs modalités d'évaluation, que ces compétences restent très théoriques.

#### Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés réalisé par l'établissement se fait à six mois et à 30 mois. Les répondants sont trop peu nombreux pour que le suivi soit de qualité et que les résultats soient interprétables : il n'y a que 11 répondants à six mois et sept répondants à 30 mois. Six mois après l'obtention de la licence, la grande majorité des étudiants est encore en études, et poursuit en master de *Philosophie*. Le faible nombre de répondants rend difficile l'appréciation de l'insertion professionnelle (deux étudiants salariés à six mois et trois étudiants à 30 mois). Il conviendrait donc, comme l'indique le dossier, d'augmenter le nombre de répondants aux questionnaires d'insertion professionnelle.

#### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement regroupe sept enseignants-chercheurs, un enseignant extérieur et cinq étudiants. Il ne contient pas de professionnel extérieur à la discipline. Il se réunit annuellement. Les résultats des discussions du conseil de perfectionnement ne sont pas clairement indiqués : ni l'autoévaluation, ni les modalités de remédier aux difficultés relevées. Ce conseil de perfectionnement ayant été mis en place très tardivement (en 2015-2016), le recul n'est pas suffisant pour juger de son bon fonctionnement.

L'évaluation par les étudiants, effectuée par les services de l'Université sous la forme d'un questionnaire est présentée avec de nombreux éléments, mais le faible nombre de répondants (quatre) ne permet pas de dessiner une image suffisamment représentative de leur avis. Il convient ici encore de trouver les moyens permettant un meilleur taux de répondants.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- La cohésion de l'équipe pédagogique.
- La richesse des contenus de formation proposés en philosophie théorique.
- L'attention à la philosophie appliquée en lien avec la poursuite d'études dans le master à caractère professionnel.
- Les liens avec les collègues de philosophie de l'enseignement secondaire et l'investissement dans la diffusion des informations concernant le cursus.

### Points faibles :

- Le positionnement de la formation est assez limité : une préparation aux concours de l'enseignement, ou une formation de base pour d'autres formations qui seront professionnelles.
- Les modalités pédagogiques sont très traditionnelles (des projets de préprofessionnalisation quasiment inexistantes et ne portant pas sur la spécialité, aucun travail de groupe, une place du numérique réduite).
- Le découpage chronologique strict des enseignements conduit à une certaine rigidité.
- Le nombre inquiétant de réorientations en fin de deuxième année.
- Le caractère succinct de plusieurs sections du dossier qui reprend des informations générales propres à l'ensemble de l'Université de Poitiers permettant difficilement de formuler un avis.

### Avis global et recommandations :

La mention de licence *Philosophie* est une formation théorique assez classique qui a des difficultés à se retrouver dans les exigences de professionnalisation actuelles, et qui apparaît de fait davantage comme une préparation à d'autres formations ou aux concours de l'enseignement. Il appartient de penser à la professionnalisation des étudiants tout au long de leur cursus sans envisager uniquement les concours de l'enseignement secondaire ou les concours de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il faudrait montrer plus nettement la place de la philosophie appliquée dans le cursus.

Cette formation, comme souvent en philosophie, attire un nombre très restreints d'étudiants, ce qui permet un suivi individualisé sur le plan pédagogique mais représente également un point de fragilité pour l'avenir, qu'un projet de double licence *Philosophie et droit* devrait permettre d'atténuer, ainsi que la mise en place d'enseignements à distance et une meilleure information concernant les débouchés.

La montée en puissance du parcours professionnel *Médiation et modèles de développement* du master *Philosophie* devrait permettre de donner plus de clarté aux débouchés professionnels offerts aux étudiants, ceux-ci devant être davantage suivis par l'équipe pédagogique après leur sortie de l'université afin de pouvoir compter sur un plus grand nombre de réponses aux enquêtes sur l'insertion professionnelle.

# Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-LI180013768 - licence « philosophie ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique de la licence « philosophie », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval